

[Eolien](#)

Témoignage de Yann Joly : "Les éoliennes ont décimé mon troupeau"

Stress et chute de la production de lait. Yann Joly et des experts auront mis des mois à comprendre que les éoliennes en seraient la cause.

[Abonnez-vous](#)[Imprimer](#)[Envoyer](#)

Yann Joly a cessé de traire ses cent-vingt vaches en novembre 2015. Les éoliennes détraqueraient leur système nerveux. □ - © A. P.

Une salle de traite flambant neuf, avec une capacité de deux fois douze vaches... Un bijou à 80 000 € installé en 2010, qui permettait à Yann Joly, gérant de l'EARL.

Au Gré des roses depuis 1995, au Boisle, près d'Abbeville, de travailler dans les meilleures conditions. «*On était heureux*», souffle-t-il, les yeux humides. Cette utopie n'a duré que quelques mois. La «*descente aux enfers*» a démarré en 2011, date qui coïncide avec l'installation de douze éoliennes à 1,8 km de la ferme. «*Puis les douze autres, montées en 2013, ont aggravé le cas*», assure l'ex-producteur laitier.

Au départ, Yann Joly avoue qu'il était favorable à l'implantation du parc éolien, à cheval sur les communes de Brailly-Cornehotte, Noyelles-en-Chaussée et Gueschart. «*Le côté énergie naturelle du projet était séduisant. Et une des éoliennes est construite dans mon champ. 1 600 € par an pendant vingt-cinq ans, pour 30 ares de terrain utilisés, c'était bon à prendre*». Mais, à cette époque, ultrasons et infrasons étaient des termes bien vaporeux pour l'exploitant. Ces ondes seraient pourtant à l'origine des maux de ses trois cents bêtes, dont cent-vingt vaches à la traite.

«*De 30 l de lait en moyenne chacune, elles sont passées, en trois mois, à 6 ou 7 l de lait en moins*». Santé des vaches, problème sanitaire, qualité des aliments... Les vétérinaires et techniciens ont écarté tous ces facteurs. Et puis la cause est apparue avec le relevé d'eau. «*Je ne m'étais pas aperçu qu'elles ne buvaient presque plus, car elles allaient à l'abreuvoir, mais ne faisaient en fait que jouer avec leur langue*».

Yann Joly se met alors à relever son compteur chaque jour. La consommation aurait dû s'élever à 15 m³, mais, au mieux, elle était affichée à 12 m³. Analyse de plomb, de bactéries. Là encore, rien. Et lorsque les vaches sont déplacées au pré, elle se remettent à boire normalement. «*Avec les vétérinaires et un expert géobiologue, on a fini par faire le lien. Les éoliennes détraquent le système nerveux de mes vaches. Car elles ont la patte sur le fil : la rivière souterraine qui relie mon exploitation aux éoliennes fait que tout est accentué*».

Plus les éoliennes tournent, plus les laitières du Gré des roses dépérissent, et plus les charges s'accroissent. 100 000 € de suppléments alimentaires. De 15 à 37 € les mille litres de frais de vétérinaire. Un taux de mortalité en croissance exponentielle.

Yann Joly n'avait plus le cœur à se lever le matin. En 2013, le banquier du Crédit agricole frappe à la porte. Premières menaces de mise en faillite. «*On me disait que j'étais fainéant, incapable... Ou fou !*» Les dernières laitières sont traitées le 23 novembre 2015. La salle de traite est revendue 20 000 €. Yann terminera de la rembourser en 2021.

Lettres envoyées à Stéphane Le Foll, ex-ministre de l'Agriculture, à Ségolène Royal, ex-ministre de l'Environnement, puis au préfet de la Somme... «*L'administration s'efface devant les lobbying de l'éolien. Je suis le pot de terre contre le pot de*

fer.» La discussion avec le directeur de la société de gestion Sasu Caen Renewables Energy n'a rien donné. *«Je demandais des moyens de déménager mon exploitation.»*

Procès en cours

Alors, l'agriculteur dépose plainte en août 2015, et saisit un avocat, M^e Boderau (installé à Arras), qui connaît bien le sujet, puisqu'il a obtenu le démantèlement du parc de Flers, à quelques kilomètres. En juillet 2016, Yann a gagné la validité de la plainte en grande instance, mais la société a fait appel. *«C'est un procès de dix ans au moins. Ma crainte, c'est que la société finisse par disparaître, et la responsabilité de celle-ci avec.»*

En attendant, l'agriculteur tente de se relever. Production d'œufs de plein air en vente directe, projet d'aire d'accueil de camping-cars... *«Je continue à cultiver, et il me reste cinquante vaches à l'engraissement pour valoriser les prairies. Je fais aussi de la prestation de services dans les champs.»* Mais l'EBE annuel de 160 000 €, grâce à un million de litres de lait et 160 hectares de cultures et prairies, a chuté à 70 000 € aujourd'hui. L'endettement, lui, reste à rembourser.

Ce qui a fait sa force : le sourire qui ne le quitte pas. *«Il paraît qu'il prolonge la vie. Et je n'ai pas envie de mourir jeune»*, plaisante-t-il. Et puis, surtout, le soutien de sa famille. Du soutien, Yann Joly essaie d'en apporter à son tour aux agriculteurs qui le contactent, après avoir vu son témoignage dans différents médias. *«Des agriculteurs de Bretagne et de Loire Atlantique vivent la même chose.»* Mais à l'EARL Au Gré des roses, le lait est bel et bien terminé. Les éoliennes, elles, continueront de narguer la cinquantaine de Prim'Holstein condamnées à l'engraissement - pièces à conviction si une étude devait être réalisée pour prouver ses dires - jusqu'en 2038.

